



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 Avril 2015

Date de la convocation 07 Avril 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, LACOSTE : M.SAN MARTIN Bernard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.MALLET Denis à M.LACROIX Jean-Claude, M.DÔ Laurent à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à Mme PRULHIERE Yolande, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, M.BRUN Olivier à M.COSTE Bernard, Mme GUERIN Audrey à M.VALERO Claude.</p>

Objet : Accueil de Loisirs Périscolaire (A.L.P) – (Temps d'Activités Périscolaires) (T.A.P).

Monsieur VALERO informe les membres du conseil communautaire que considérant l'avis favorable émis par la commission cohésion et solidarité territoriale – service à la population réunie le 24 mars 2015, il est demandé aux membres du conseil de modifier la tarification des ALP Intercommunaux comme suit :

- Ticket occasionnel (matin – soir) : 0,70€ (anciennement 1,00€ matin ou soir ou les 2)
- Carte d'abonnement (vacances à vacances) : 22,00€ (anciennement 18,00€)
- TAP (Temps Accueil Périscolaire) : 0,50€

Il est également demandé aux membres du conseil de modifier les tranches de revenus et les tarifs des repas comme suit :

Grille actuelle			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Revenus de 3000€ et +	4.30€	4.20€	4.10€
Revenus de 2001€ à 3000€	4.20€	4.10€	4.00€
Revenus de 0€ à 2000€	3.90€	3.80€	3.70€

Nouveaux tarifs			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Revenus de 4000€ et +	4.60€	4.50€	4.40€
Revenus de 2501€ à 4000€	4.40€	4.30€	4.20€
Revenus de 0€ à 2500€	4.10€	4.00€	3.90€

Cette nouvelle tarification sera applicable pour la rentrée de septembre 2015.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITÉ, (1 voix contre)

APPROUVE la modification de la tarification des ALP Intercommunaux comme suit :

- Ticket occasionnel (matin – soir) : 0,70€ (anciennement 1,00€ matin ou soir ou les 2)
- Carte d'abonnement (vacances à vacances) : 22,00€ (anciennement 18,00€)
- TAP (Temps Accueil Périscolaire) : 0,50€

DECIDE de modifier les tranches de revenus et les tarifs des repas tels que présentés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,




Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150416-2015-04-14-08-DE
Date de télétransmission : 23/04/2015
Date de réception préfecture : 23/04/2015

Jean-Claude LACROIX